

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 767 DU 8 AU 10 MARS 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA CITATION DE LA SEMAINE

« Mais si, aujourd'hui comme alors, une minorité active se dresse, cela suffira, nous aurons le levain pour que la pâte lève ».

STÉPHANE HESSEL

ÉDITION DU WEEK END

ADIEU HUGO



NOTRE CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

LE MÉPRIS DE LA FRANCE

La France , tous les observateurs de la vie politique mondiale le savent , a toujours eu un comportement méprisant vis à vis des pays qui ont conquis leur souveraineté et du droit international . On se souvient du cas de Mayotte partie intégrante de la république des Comores qui a été annexé par la France et transformé en département malgré le vote majoritaire d'une majorité de comoriens et les principes du droit international sur l'intangibilité des frontières . Par ailleurs ,l'intervention française au Mali a été ponctuée de déclarations fracassantes et méprisantes des Français sur les faiblesses de l'état malien incapable de repousser une attaque de musulmans extrémistes. Ce comportement a continué de plus belle avec la mort d'HUGO CHAVEZ dont les convictions anti-colonialistes et anti- impérialistes sont notoires et ne présentent aucune ambiguïté. En effet, la France s'est fait représentée à ces obsèques par son ministre des colonies qui administre dans notre région sans tenir compte du droit international, la Guyane et la Guadeloupe qui ont une frontière commune avec le Venezuela et la Martinique. C'est avec ce type de comportement que la France tente d'imposer aux peuples de notre région sa légitimité dans les pays qu'elle colonise. Il s'agit en tous cas d'une injure faite à CHAVEZ et à son gouvernement qui militent partout dans le monde et notamment dans notre région pour le droit des peuples à disposer d'eux mêmes. Les membres de la communauté des pays latino américains et caribéens auraient tort de prendre à la légère ce type de

comportement et de situation . Ils devraient au contraire dénoncer systématiquement la présence française dans notre région et demander son départ comme d'ailleurs celui de l'Angleterre autre colonisateur. L' Amérique et la Caraïbe doivent appartenir exclusivement aux peuples et citoyens de notre région. Il est temps que les gouvernements de notre région mettent un terme à ce type de pratiques qui en dit long sur la grande faiblesse de notre région. La souveraineté est un combat de longue haleine.

JEAN PAUL ELUTHER

À LA UNE

LES NATIONS UNIES COMMÉMORANT LA JOURNÉE MONDIALE DES FEMMES

Décrétée par les Nations Unies en 1977, la journée internationale de la femme est célébrée le 08 Mars de chaque année afin de reconnaître le rôle des femmes dans le développement durable et faire le point sur les progrès qui ont été faits en matière d'égalité, de justice et de paix.

« Une jeune femme est morte à la suite d'un viol en réunion. Une autre s'est suicidée pour échapper à la honte qui aurait dû être celle de ses bourreaux. On a tiré à bout portant sur des adolescentes qui avaient osé revendiquer le droit d'aller à l'école. »

Voici quelques tristes exemples puisés dans l'actualité récente par le Secrétaire général Ban Ki-moon pour illustrer les violences insensées infligées aux femmes partout dans le monde, alors que le 8 mars marque la

Journée internationale de la femme.

« Engageons-nous à ne laisser aucun crime contre des femmes impuni et à systématiquement refuser que celles-ci soient punies pour des violences qu'elles ont elles-mêmes subies », plaide le chef de l'ONU dans le message qu'il a adressé à cette occasion.

Cette année, la Journée partage avec la Commission de la condition de la femme, dont les travaux se déroulent actuellement au Siège de l'ONU à New York, un thème commun : l'élimination de la violence envers les femmes. La Commission est l'instance intergouvernementale la plus importante du système onusien sur les questions relatives à l'égalité entre les sexes et aux droits des femmes.

Touchant jusqu'à sept femmes sur dix dans le monde, cette violence représente l'un des plus grands problèmes de notre époque. Outre les souffrances innombrables qu'elle occasionne, elle nuit au développement et a un coût exorbitant en matière de soins de santé et de productivité.

« Les décisions que nous prendrons cette année doivent être à la mesure de notre indignation [...]. Nous nous engageons de nouveau à lutter contre ce fléau mondial, où qu'il frappe: dans les familles et le monde du travail, dans les zones de guerre et dans les pays en paix, et dans l'esprit des gens qui laissent libre cours à ces violences. »

Cette promesse, poursuit le Secrétaire général, vaut tout particulièrement pour les femmes qui vivent dans des zones de conflit, où les violences sexuelles sont trop souvent utilisées comme arme de guerre pour « humilier l'ennemi en lui arrachant sa dignité ». Il a tenu à réaffirmer que le bien-être des victimes de violences sexuelles en période de conflit devait figurer au premier

rang des activités de l'ONU, en particulier celles de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix.

Le système des Nations Unies mène actuellement une campagne mondiale pour l'élimination de la violence contre les femmes (UNITE), dont l'idée de départ est que toutes les femmes et toutes les filles ont le droit inaliénable de vivre à l'abri de la violence, a rappelé M. Ban.

Dans son propre message à l'occasion de la Journée, la Haut Commissaire des Nations Unies, Navi Pillay, a toutefois noté que l'indifférence généralisée à l'égard des violences faites aux femmes a, tout récemment et au moins de manière temporaire, fait place à une levée de boucliers dans trois pays.

Le mois dernier, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, une femme de 20 ans, mère de deux enfants, a été déshabillée et torturée jusqu'à ce qu'elle avoue pratiquer la sorcellerie, puis brûlée vive sur une décharge publique locale devant une foule de villageois. Cette tragédie a suscité l'indignation de l'opinion publique et deux de ses auteurs présumés ont été arrêtés.

Il y a quelques semaines également, trois sœurs âgées de 5, 9 et 11 ans vivant dans un village reculé d'Inde ont été violées, tuées et jetées au fond d'un puits. Face au manque initial de réaction de la part des autorités, des villageois ont bloqué une autoroute pour protester et obtenu que la police ouvre enfin une enquête.

Le mois dernier encore, une jeune fille de 17 ans a été horriblement mutilée sur un site de construction, en Afrique du Sud. Victime d'un viol collectif, elle est morte quelques heures plus tard. Ses agresseurs présumés ont été retrouvés et arrêtés – après une vague inhabituelle de

protestations publiques.

Les demandes du public réclamant que des actions soient prises pour mettre un terme à ces atrocités ordinaires si souvent endurées par des femmes et des filles ont poussé des chefs de gouvernements à prononcer d'importantes déclarations d'intention. Les forces de police, piquées au vif, ont ouvert des enquêtes, a précisé Mme Pillay.

« L'indignation est contagieuse », note-t-elle. C'est le viol collectif et le meurtre d'une étudiante en physiothérapie de 23 ans en décembre dernier à New Delhi qui a déclenché ce qui pourrait constituer un tournant dans les attitudes populaires à l'égard des crimes sexuels en Inde. Ce mouvement de rejet populaire s'est non seulement étendu à travers toute l'Inde et dans les pays voisins, mais est allé plus loin encore, atteignant Afrique du Sud, où le viol de New Delhi a été repris par les activistes pour s'interroger sur les faibles réactions du public sud-africain face aux violences sexuelles chroniques.

Pour la Haut Commissaire, il ne suffit pas de faire passer des lois. Pratiquement chaque pays du monde dispose d'un cadre juridique pertinent en place. « Les gouvernements savent qu'ils ont l'obligation, en vertu du droit international, d'empêcher ces crimes en œuvrant pour éliminer les attitudes sous-jacentes qui discriminent les femmes et les filles ». Pourtant, dans de nombreux pays, des hommes – et parfois des femmes également – ne font que hausser les épaules et, collectivement, détournent leur regard face aux viols et autres crimes sexuels ou sexistes, déplore Mme Pillay, pour qui « nous devons secouer cette torpeur généralisée ».

En janvier, le rapport du Comité Verma en Inde a proposé de profondes réformes, que la Haut Commissaire a cités en exemples, notamment les peines de prisons sévères prévues désormais pour le viol conjugal, le viol familial et

le viol dans le cadre de relations entre personnes de même sexe. Renchérissant, la Directrice exécutive d'ONU Femmes appelle les gouvernements à respecter les droits de la personne, conformément aux conventions et aux accords internationaux qu'ils ont signés. « Une promesse est une promesse », a affirmé Michelle Bachelet.

« En novembre dernier, j'ai envoyé un message au nom de l'ONU Femmes à tous les chefs d'État et de gouvernement des Nations Unies. Je leur ai demandé de S'ENGAGER et d'annoncer de nouvelles actions visant à prévenir et à mettre fin à la violence envers les femmes et les filles. Environ 40 gouvernements se sont engagés. Je lance un appel à tous les gouvernements pour qu'ils s'engagent à agir afin de mettre fin à la violence envers les femmes. »

Dans une déclaration conjointe, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) ont mis l'accent sur les pratiques discriminatoires observées dans les communautés rurales, « qui engendrent des déséquilibres dans la répartition des vivres à l'intérieur des ménages, les femmes et les filles ayant généralement accès à des aliments en moindre quantité et moins nutritifs », alors qu'elles représentant plus de 40% de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement.

En temps de famine, les familles pauvres marient parfois leurs filles avant l'âge afin d'avoir une bouche de moins à nourrir. Les femmes réfugiées peuvent se trouver contraintes d'accepter des actes sexuels en échange de nourriture. Les femmes passent des heures à collecter le bois de feu nécessaire pour faire cuire les repas de leur famille, ce qui les expose au viol et à d'autres agressions. Les veuves sont harcelées pour des questions de

propriété foncière, mais bien trop souvent, les lois nationales favorisent les hommes.

« Aujourd'hui, pour nombre de femmes qui luttent pour subvenir à leurs besoins alimentaires et à ceux de leurs enfants, la sécurité alimentaire serait synonyme de sécurité personnelle et juridique », relèvent ces organisations. Aussi, plaident-elles pour le renforcement de l'égalité d'accès des femmes aux intrants agricoles – semences, outils et engrais, par exemple –, à l'éducation et aux services publics.

Donner aux femmes et aux filles des moyens juridiques et économiques ouvre des possibilités de développement, leur confère plus de poids politique et réduit leur vulnérabilité face aux violences. « La sécurité alimentaire relie les divers éléments nécessaires pour leur bâtir un avenir paisible et juste », conclut la déclaration.



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE REND HOMMAGE AUX FEMMES

« A l'occasion de la 36^e journée internationale de la femme, LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE profite pour présenter aux femmes guadeloupéennes qui occupent une place très importante dans notre pays un hommage appuyé . Le thème choisi cette année par les Nations unies est « une promesse est une promesse : il est temps d'agir pour mettre fin à la violence contre les femmes ».

Ce thème nous interpelle car on recense de nombreux cas de violences (violences sexuelles, physiques, psychologiques, morales, violences liées à des pratiques coutumières, violences économiques, etc) dont sont encore victimes les femmes à travers le monde malgré l'existence de textes internationaux et nationaux de protection de la femme ainsi que les efforts des organisations de la société civile pour lutter contre ce fléau.

Mais , à côté de de cette violence déplorable et inadmissible , les femmes malgré de nombreux progrès obtenus par leurs luttes acharnées continuent de souffrir des inégalités nombreuses dans notre pays . Nos femmes , notamment , sont nettement plus que d'autres groupes sociaux victimes du chômage et de discriminations professionnelles. Elles gagnent moins, même quand elles exercent le même métier . Elles conduisent pratiquement seules les familles ce qui constitue une tâche considérable dans une société sans repères et sans valeurs en proie à l'insécurité sans recevoir une juste rémunération.

Tout le monde promet . Mais les réalisations se font malheureusement attendre . 2013 sera pour nous le point de départ d'une action d'envergure pour que les promesses d'égalité soient réalisées. Sans égalité entre femmes et hommes nos sociétés resterons imparfaites ».

LA CTU COMMÉMORE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

A l'occasion du 8 mars, Journée Internationale des Femmes, la CTU dit : « Honneur et Respect ! » aux Guadeloupéennes qui, dès l'aube de l'histoire de notre pays, ont participé à toutes les luttes contre l'oppression et pour l'émancipation humaine. Aujourd'hui encore, si la société guadeloupéenne n'est pas totalement émiettée, c'est sans doute parce que les femmes, en particulier, contribuent à maintenir les liens, facteurs de cohésion sociale. Pourtant, les femmes représentent 80% des emplois à temps partiel, 66% du taux de chômage et, 32% d'entre elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes, à compétence et activité égale. Il faut donc combattre ce système qui maintient les femmes dans la domination et la soumission.

La CTU exprime sa totale solidarité avec les femmes du monde entier, celles qui luttent contre les désastres écologiques, celles qui

résistent dans les pays en guerre, celles qui se dressent contre les politiques d'austérité, celles qui se battent pour la scolarisation des filles, celles qui, tout simplement, revendiquent le droit d'exister ».

LE PROCESSUS FRANÇAIS D'ÉLABORATION DE LA LOI DE FINANCES 2014 EST LANCÉ

Le premier ministre a envoyé ce vendredi la lettre de cadrage aux ministères. La potion est amère : il faut dégager 5 milliards d'économies dans le budget de l'État. Les arbitrages s'annoncent difficiles. Depuis des mois, le gouvernement promet de mettre fin aux hausses d'impôts et de s'attaquer aux dépenses publiques. Une première étape a été franchie ce vendredi: Matignon a envoyé aux ministères la lettre de cadrage, qui rappelle la nécessité de «retour à l'équilibre des comptes publics en 2017» et détermine les orientations pour 2014. Pour la première fois depuis des décennies, un gouvernement français se fixe pour objectif de réellement réduire une grande partie des dépenses de l'État. Ainsi, les dépenses hors charges de la dette et pensions de retraite - soit 75 % du total - devront baisser de 1,5 milliard d'euros entre 2013 et 2014. Jusqu'en novembre, le gouvernement Ayrault visait la simple stabilisation de ces charges, reprenant un objectif de l'équipe Fillon. Tout a changé avec le pacte de compétitivité. Il a alors été décidé que la moitié du crédit d'impôt destiné aux entreprises serait financé par des baisses de dépenses. L'effort de 1,5 milliard en est une première traduction pour 2014. En réalité, le gouvernement doit même trouver 5 milliards d'économies dans le budget de l'État l'an prochain. Pourquoi? Parce qu'il a multiplié les annonces coûteuses ces derniers mois - plan pauvreté, jour de carence - et qu'en ces temps de chômage se profile une hausse du budget de l'emploi. Rattraper ces dérives suppose de trouver 3,5 milliards. L'effort cumulé - compensation des dérapages, puis baisse du budget - atteint donc 5 milliards. «Sans recourir à des mesures qui seraient d'austérité, de perte de pouvoir d'achat ou de prélèvement supplémentaire, 4 à 5 milliards pour l'année 2014, c'est un effort que nous pouvons parfaitement consentir», a déclaré François Hollande vendredi. Le gouvernement a déjà trouvé une première source d'économies: les transferts de l'État aux collectivités locales diminueront de 750 millions de plus que prévu en 2014, une façon de forcer les élus locaux à la rigueur. Mais le reste de la tâche s'annonce ardu. En refusant toute baisse globale des effectifs - l'objectif est de les stabiliser -, l'exécutif se prive d'un levier. Résultat, il doit diminuer de 5 % les coûts sur les autres postes: dépenses de fonctionnement, d'investissement, de subventions et d'aide sociale. Et agir de même sur les niches fiscales, considérées budgétairement comme des dépenses. Les structures parapubliques seront elles aussi mises à la diète: le plafond des

taxes qu'elles ont le droit de percevoir pour leur propre compte baissera de 10 %. «Rien n'interdira en outre aux ministères de réduire les subventions à ces organismes», dit-on à Matignon. Les différents ministres ont devant eux plus de deux mois de discussions avec Bercy. C'est en juin que partiront les lettres-plafonds, fixant les budgets de chaque mission. Les arbitrages seront très difficiles dans certains cas, notamment pour la Défense. À Matignon, on veut croire que l'audit des politiques publiques lancé en janvier aidera les ministres à trouver des idées: «Nous souhaitons identifier des réformes structurelles. Il faut éviter un coup de rabet arbitraire.» Mais réforme structurelle peut aussi rimer avec mesure impopulaire. Et aux 5 milliards d'économies sur le budget de l'État s'ajouteront celles à trouver sur les dépenses de Sécurité Sociale. À part une réduction de la politique familiale, jusqu'où le gouvernement osera-t-il aller?

LA CTU SALUE LE COMBAT D' HUGO CHAVEZ

« C'est avec une énorme tristesse que nous avons appris la mort du président HUGO CHAVEZ . Nous le savions très malade mais nous avons longtemps cru qu'il terrasserait son mal .

Nous présentons à sa famille et à son peuple notamment les millions de ses compatriotes que sa politique a sorti de la misère et de l'exclusion nos sincères condoléances.

Son départ est une grande perte pour, son pays , les latino américains , les caribéens et les peuples du sud dont il a renforcé l'espoir qu'un monde meilleur était possible .

Profondément socialiste , ses initiatives et ses actions sociales ont profondément marqué son pays en matière de lutte contre les inégalités sociales dont il stoppé les ravages .

Anti- impérialiste et partisan du droit des peuples à disposer d'eux mêmes il a systématiquement soutenu le combat des peuples pour leur liberté .

Passionnément attaché à sa région , l'Amérique latine et la Caraïbe, il a oeuvré pour pour en faire une zone indépendante et respectée en étant à l'initiative de la création de nouvelles organisations régionales performantes et libres .

Maintenant qu'il nous a quitté , il nous faut continuer et renforcer son combat pour la liberté , la dignité et l'égalité » .

LES INCONVÉNIENTS D'UNE POLITIQUE MONÉTAIRE TROP EXPANSIVE

Le ralentissement économique qui perdure dans le monde entier depuis 2008, a poussé les plus importantes banques centrales, la FED, la BCE, la Banque du Japon et celle d'Angleterre, à mettre en place une politique monétaire ultra-expansive. Voilà cinq ans que les taux d'intérêt sont proches de 0% et malgré l'échec d'une telle politique, on continue à croire que la reprise économique viendra avec encore plus d'argent pas cher. Cependant, dans la plupart des pays, la politique budgétaire, plombée par le surendettement, est devenue totalement inefficace. De plus cette politique monétaire ultra-expansive comme jamais vu auparavant comporte de sérieux inconvénients. Contrairement à ce que gouvernements et banques centrales essaient de faire croire, les achats d'obligations souveraines ne sont pas du tout anodins pour la stabilité à long terme des prix. Le terme banalisé et lisse de "quantitative easing" cache en fait une forte inflation des bilans des banques centrales. Les achats d'obligations publiques au prix du marché maintiennent les cours artificiellement élevés, ce qui empêche les rendements de s'établir à leur juste niveau. Personne ne s'inquiète de celui qui épargne, des fonds de retraite ou des assureurs-vie dont les revenus diminuent et qui sont donc forcés de réduire les paiements à leurs clients. Les investissements sur les marchés monétaires et obligataires qui financent théoriquement les nouveaux équipements industriels subissent une moins-value puisqu'ils ne compensent même pas l'inflation et les impôts. Toute la courbe des taux est déformée. Les crédits ne vont plus de manière optimale vers les investissements productifs et prometteurs ce qui pourrait déclencher de nouvelles crises. S'il est si facile de financer de nouvelles dettes publiques avec de l'argent abondant et pas cher, les gouvernements vont préférer utiliser ce moyen peu coûteux en efforts, sans trop se soucier de la charge d'intérêt future générée. Il est autrement plus difficile et impopulaire d'augmenter les impôts ou de couper brusquement dans les dépenses, et ceci d'autant plus avant des élections. Quand la banque centrale achète des obligations émises par des établissements non bancaires, l'argent nouvellement créé arrive directement sur les comptes de ces entreprises non bancaires et augmente la masse monétaire en circulation (M1, M3). Pour éviter les risques inflationnistes, les banques centrales devraient maîtriser cette création de monnaie par la mise en oeuvre d'une politique monétaire restrictive. Conclusion : vouloir combattre le surendettement par une politique monétaire expansive c'est, à coup sûr, ouvrir la voie qui conduira à l'inflation.

DES MOYENS DE CONTRACEPTION GRATUITS

Les moyens de contraception gratuits pour les mineures et la prise en charge à 100% de l'avortement pour toutes les femmes seront effectives au 31 mars. Ces deux promesses de campagne de François Hollande ont été votées en octobre par l'Assemblée dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2013. Et c'est au cours de la journée internationale des droits de la femme que la ministre de la santé, Marisol Touraine, a annoncé qu'elles seront effectives au 31 mars. Les mineures auront alors accès à des moyens de contraception gratuitement et les femmes se verront prendre à charge à 100% en cas d'avortement. Au ministère, on précise que cette mesure concernera les pilules de première et de deuxième générations, le stérilet et l'implant qui sont à l'heure actuelle remboursés à hauteur de 65%. L'anneau vaginal, le patch contraceptif, la cape cervicale et les préservatifs, qui ne sont pas remboursés actuellement, ne le seront toujours pas. La prise en charge à 100% de l'interruption médicale de grossesse (IVG) entrera également en vigueur le 31 mars, a fait savoir le ministère. L'IVG était jusqu'à présent remboursée à 100% pour les jeunes filles et entre 70% et 80% pour les femmes majeures.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LES PAYS DU BRICS VONT SE Doter D'UN CONSEIL MULTILATÉRAL D'ENTREPRISES

Les 5 pays membres du Brics vont créer, durant leur sommet à Durban, en Afrique du Sud, fin mars, une entité multilatérale qui servira de plateforme pour dynamiser le commerce et les investissements au sein du groupe. Ce conseil d'entreprises aura pour but de renforcer les liens entre les entreprises du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud et favoriser l'interaction entre leurs gouvernements- a déclaré Elizabeth Thabethe vice ministre sud-africaine du Commerce et de

l'Industrie. Le sommet du Brics aura lieu du 25 au 27 mars parallèlement au 4^e forum d'entreprises du bloc. Il y a un an, durant le sommet à New Delhi, les leaders du groupe avaient chargé leurs ministres des finances d'analyser aussi la viabilité d'une banque progresse. Les ministres devaient présenter leurs conclusions au sommet de Durban, mais le projet, d'une grande valeur stratégique, est en encore en phase d'analyse. Plusieurs secteurs influents de l'Occident ne cachent pas leur préoccupation, car le Brics pourrait devenir un bloc capable de défier leur hégémonie dans les institutions multilatérales comme le FMI et la Banque Mondiale. Le Brics est devenu une association puissante des principales économies émergentes qui regroupent 43% de la population mondiale, 30 % de la superficie terrestre, 18 % du PIB global et 35% des réserves en devises.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

UNE FOULE NOMBREUSE ACCOMPAGNE HUGO CHAVEZ

Une trentaine de chefs d'état ou de gouvernement du monde entier ont assisté aujourd'hui à la cérémonie funéraire officielle du président Hugo Chavez. Les obsèques ont commencé à 11 heures, heure vénézuélienne à l'Académie Militaire de Caracas. Une garde d'honneur des présidents et chefs d'état a été montée, à commencer par ceux de la CELAC, la Communauté des États Latino-américains et Caribéens et de l'ALBA, l'Alliance Bolivarienne pour les peuples de notre Amérique. Plusieurs chefs d'état latino-américains se sont rendus à Caracas pour assister aux obsèques. Le président de l'Équateur, Rafael Correa; du Brésil, Dilma Rousseff; du Pérou Ollanta Humala, de la Bolivie, Evo Morales, de l'Uruguay, José Mujica, de la Colombie, Juan Manuel Santos, Sebastian Piñera du Chili, du Panama, Ricardo Martineli, du Mexique, Enrique Peña Nieto, du Costa Rica, Laura Chichilla, le président hondurien Porfirio Lobo, son homologue du Salvador, Mauricio Funes, le premier ministre de la Guyana, Donald Rabinranauth Ramotar le Président du Suriname, Desirée Delano Bouterse. Le président constitutionnel du Paraguay, évincé par un coup d'état parlementaire a assisté aussi aux funérailles. Le Secrétaire Général de l'OEA, l'Organisation des États Américains, José Miguel Insulza lui aussi s'est rendu à Caracas pour assister à la cérémonie officielle. La présidente argentine Cristina Fernandez qui s'était rendue dès mercredi au Venezuela a dû rentrer à Buenos Aires à cause d'une montée de tension. Parmi les chefs d'état ou de gouvernement des pays caribéens présents à cette cérémonie se trouvent le président cubain, Raul Castro et son homologue haïtien, Michel Martelly, ainsi que le président de la République

Dominicaine, Danilo Medina qui avait décrété hier 3 jours de deuil officiel et s'était rendu à l'ambassade du Venezuela à Saint Domingue. Les premiers ministres de Saint Vincent et des Grenadines, Ralph Gonsalves et de Sainte Lucie, Kenneth Anthony, de Dominique, Roosevelt Skerrit; la première ministre de la Jamaïque, son homologue d'Antigua et Barbuda, Baldwin Spencer et de Saint Christophe et Nièves, Denzil Douglas sont venus rendre un dernier hommage au leader bolivarien. La Grenade et la Russie ont été représentées par leurs ministres des Affaires étrangères, Nicholas Steele et Serguei Lavrov respectivement. Le président belarus, Alexander Lukashenko, le Prince Felipe d'Espagne se trouvaient aussi parmi les personnalités présentes à cet hommage au président Chavez. Le président de la Guinée Equatoriale, Teodoro Obiang lui aussi a voyagé au Venezuela pour dire un dernier adieu à Hugo Chavez, tout comme le président iranien, Mahmoud Amadinejah et des délégations de plus de 50 pays. Ces dirigeants ont monté une garde d'honneur. Ensuite des dirigeants des associations des jeunes, des sportifs remarquables en ont fait de même. Mgr Mario Moronta, l'évêque de San Cristobal a officié la cérémonie religieuse. Nicolas Maduro a prononcé un discours où il a mis l'accent sur le fait que ni la haine ni le mensonge n'ont rien pu contre Hugo Chavez. Il a dit que jamais depuis 200 ans, on n'a proféré tant de mensonges contre un chef d'état.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT NICOLAS MADURO FIXE LA DATE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le nouvel homme fort du Venezuela Nicolas Maduro a prêté serment vendredi soir comme président par intérim et demandé la convocation "immédiate" d'une élection présidentielle lors d'une cérémonie boycottée par l'opposition, sitôt tombé le rideau sur les funérailles d'état de son mentor Hugo Chavez. La prochaine élection présidentielle au Venezuela se tiendra le dimanche 14 avril, avec le président par intérim Nicolas Maduro comme candidat du parti au pouvoir, a indiqué une source anonyme au Conseil électoral national (CNE), qui doit annoncer sa décision samedi. Les membres du CNE se sont réunis samedi vers 15H30 GMT afin "de définir la date de l'élection et le calendrier électoral", a-t-on ajouté de même source. La trêve politique consécutive au décès, mardi à Caracas, du président Chavez, n'aura pas duré longtemps. Le chef de file de la principale coalition d'opposition Henrique Capriles a accusé le pouvoir de gauche bolivarien "d'abus de pouvoir", qualifiant de "fraude constitutionnelle" la prise de fonction de M. Maduro. Le principal groupe parlementaire de l'opposition avait annoncé plus tôt qu'il boycotterait la cérémonie de prestation de

serment. "J'ai officiellement demandé à la présidente" du Conseil électoral national (CNE), Tibisay Lucena, de "convoquer immédiatement l'élection présidentielle", a déclaré M. Maduro. "Le jour où ils nous convoqueront, nous serons prêts pour aller aux élections, nous sommes sûrs de nous, nous sommes sûrs de la démocratie vénézuélienne", a-t-il ajouté. Après avoir juré de protéger et faire respecter la Constitution, il a pris sa première décision politique en nommant au poste de vice-président de la République le ministre des Sciences Jorge Arreaza, gendre de Hugo Chavez. Epoux de Rosa Virginia, fille aînée de Hugo Chavez, M. Arreaza a gagné en visibilité au cours de derniers mois de la maladie du président. Le Tribunal suprême de justice vénézuélien avait jugé dans la matinée que le numéro 2 du régime pouvait prêter serment comme président par intérim et se présenter à la prochaine présidentielle. Le 11 décembre, avant de s'envoler pour Cuba pour une quatrième opération du cancer dont il ne s'est jamais remis, Hugo Chavez avait désigné Nicolas Maduro, 50 ans, comme le candidat du parti au pouvoir en cas de malheur. M. Maduro a expliqué devant les députés qu'Hugo Chavez avait "l'intuition qu'il ne sortirait pas vivant de ce mauvais pas", quelques jours avant sa dernière intervention chirurgicale à Cuba en décembre dernier.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Dans la Caraïbe les bourses de valeurs existantes sont : a) Les Bahamas Stock Exchange, b) La Bourse de la Barbade, c) Bermudes Bourse d) Bolsa de Valores de la República Dominicana, e) Les îles Caïmans Bourse, f) Eastern Securities Caraïbes Exchange, g) La Bourse de Guyane, h) La Bourse haïtienne, i) Bourse de la Jamaïque, j) Le Latin American International Financial Exchange et k) La Trinité-et-Tobago Bourse. Il y aussi des marchés obligataires dans les Bahamas, la Barbade, le Belize, Costa Rica, la République dominicaine, la Jamaïque, l'OECS, Panama et Trinité-et-Tobago

Les Bourse de l'Amérique du Sud sont : Bourse de Caracas (BVC) ; Montevideo Stock Exchange (BVM) ; Électronique de la Bourse Uruguay (BEVSA) ; Guayaquil Stock Exchange (LPP) ; Quito Stock Exchange (BVQ) ; BM&FBobesupa (Bovespa) ; Bolivienne Stock Exchange (BVB) ; Buenos Aires Stock Exchange (BCBA) ; Bourse de Santiago (SSE) ; Électronique de la Bourse au Chili ; Bourse de Valparaiso (BOVALPO) ; Bourse de Colombie (BVC) ; Asuncion Stock Exchange (BVPASS) ; Bourse de Lima (BVL).

Les bourses de l'Amérique centrale sont : Guatemala National Stock Exchange

(BVN) ; Costa Rica National Stock Exchange (BNV) ; Panama Stock Exchange (BVP) ; Bourse mexicaine (BMV) ; Nicaragua Stock Exchange (BVDN) ; El Salvador Stock Exchange (BVES) ; Central American Stock Exchange (BCV) ; Honduras Stock Exchange (BHV).

ASIE

La Bourse de Tokyo a terminé la semaine en beauté, en hausse de 2,64% ce vendredi à 12.284 pts, au plus haut depuis 53 mois, toujours aidée par les anticipations d'une politique monétaire de la Banque du Japon "ultra-souple". Sur la semaine, le gain global approche les 6% sur le Nikkei... Pour ajouter à la symbolique, l'indice a donc clôturé ce matin à son meilleur niveau depuis le 10 septembre 2008, c'est-à-dire depuis la faillite de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers. La Banque du Japon n'a pas modifié sa politique monétaire, à l'issue de sa réunion du conseil, dans l'attente de l'entrée en fonction de sa nouvelle équipe dirigeante. Notons que l'économie japonaise a finalement progressé de 0,2% au 4ème trimestre 2012, contre une légère contraction initialement annoncée... La différence est faible mais elle marque l'émergence hors de récession de l'économie nipponne, et a suffi à doper les places financières de la région ce matin. La Financial Services Agency a présenté de son côté un projet de dérégulation de ventes à découvert, ce qui a aussi contribué à doper les cours. Ailleurs, Hong Kong gagne 1,6%, Jakarta monte de 0,5%, Séoul de 0,10% et Sydney prend 0,3%. Shanghai est stable...

ÉTATS UNIS

Wall Street a encore clôturé dans le vert ce vendredi, après un rapport de l'emploi solide marqué par un retour du chômage américain sur ses plus bas niveaux depuis la fin de l'année 2008. L'indice Dow Jones continue donc son ascension et enregistre pour la quatrième séance consécutive, un nouveau sommet historique ! Le DJIA a ainsi fini en hausse de 0,47% à 14.397 pts, le Nasdaq a gagné 0,38% à 3.244 pts, et le S&P 500 a progressé de 0,45%, à 1.551 pts, désormais tout proche de son record historique de 1.565 pts enregistré au début du mois d'octobre 2007 . Les indices DJIA et le S&P500, qui ont progressé tous les jours de la semaine, affichent chacun un gain hebdomadaire de 2,2%. Le Nasdaq grimpe de son côté de 2,3% sur la semaine. D'après le Département américain au travail ce vendredi, les créations de postes non-agricoles aux États-Unis pour le mois de février 2013 ont très largement dépassé le consensus, à 236.000 contre 165.000 espéré. Cependant, les créations pour le mois de janvier ont été révisées à 119.000, contre 157.000 évalué un mois avant. Le taux de chômage de février est annoncé ce jour à 7,7%, contre 7,9% de consensus. Les créations de postes dans le secteur privé sont évaluées à 246.000, largement au-dessus des attentes. A 7,7%, le taux de chômage est de retour sur ses niveaux du mois de décembre 2008, après un taux de 7,9% en janvier. Le taux de participation à la force de travail a peu évolué en février, à 63,5%. Les créations de postes ont donc été revues en baisse pour le mois de janvier, tandis que le décompte de décembre est passé de 196.000 à 219.000. Depuis le mois de novembre 2012, les créations américaines d'emplois ont affiché une moyenne supérieure à 200.000 par mois. Les gains ont par ailleurs été assez bien répartis par secteurs, avec surtout un net redressement dans la construction.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en hausse vendredi, atteignant leur plus haut niveau en quatre ans et demi, après l'annonce dans l'après-midi d'une progression bien meilleure que prévu des créations d'emplois aux Etats-Unis, dont le taux de chômage est à un plus bas de près de quatre ans. Les Etats-Unis ont créé 236.000 emplois non agricoles en février, contre 119.000 en janvier, alors que les économistes n'en attendaient que 160.000. Le rythme n'est toutefois pas suffisant pour réduire durablement le chômage, et cette accélération ne devrait pas avoir d'incidence sur la politique monétaire très accommodante menée par la Réserve fédérale des Etats-Unis. "Ce n'est pas un indicateur qui pourrait entraîner un changement quelconque de la politique monétaire", estime Ellen Zentner, économiste chez Nomura Securities. "Ces excellents chiffres de l'emploi ne provoqueront sûrement pas de discussion susceptible de précipiter la fin de l'assouplissement quantitatif." À Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 1,22% (46,37 points) à 3.840,15 points. Sur l'ensemble de la semaine, l'indice a gagné 3,79%. Le Footsie britannique a fini en progression de 0,69% et le Dax allemand a gagné 0,59%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a pris 1,41%.

CHANGE

L'euro poursuivait son repli vendredi en fin d'échanges new-yorkais face à un dollar revigoré par des chiffres de l'emploi aux États-Unis bien meilleurs qu'attendu et de bon augure pour la vigueur de la première économie mondiale. Vers 22H00 GMT, l'euro valait 1,3004 dollar contre 1,3107 dollar jeudi à 22H00 GMT. L'euro est tombé vers 14H00 GMT à 1,2955 dollar, son niveau le plus faible depuis près de trois mois. La monnaie unique européenne progressait face à la monnaie nippone, à 124,83 yens --après être montée vers 13H30 GMT à son niveau le plus élevé depuis trois semaines (125,92 yens)-- contre 124,28 yens jeudi soir. Le dollar aussi montait face à la monnaie japonaise, à 95,97 yens --grimpant même vers 13H35 GMT à 96,55 yens, un nouveau sommet depuis août 2009-- contre 94,83 yens jeudi soir. L'euro restait pénalisé en fin d'échanges new-yorkais par la nette appréciation du dollar après la diffusion de chiffres sur l'emploi de très bon augure pour l'économie américaine. Vers 22H00 GMT, la livre britannique progressait face à l'euro, à 87,11 pence pour un euro, mais reculait face au billet vert, à 1,4921 dollar, après être tombée vers 13H35 GMT à 1,4885 dollar, son niveau le plus faible depuis début juillet 2010. La devise helvétique baissait légèrement face à l'euro, à 1,2362 franc suisse pour un euro, et perdait du terrain face au billet vert, à 0,9511 franc pour un dollar. La devise chinoise a fini à 6,2163 yuans pour un dollar contre 6,2201 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole creusaient leurs pertes vendredi en fin d'échanges européens, pénalisés par un renforcement du dollar après la publication de chiffres de l'emploi aux États-Unis supérieurs aux attentes. Vers 17H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 109,98 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,17 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Le prix du baril de Brent est tombé jeudi en cours d'échanges européens à 109,14 dollars, son plus bas niveau depuis fin décembre. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance cédait 38 cents à 91,18 dollars. La pression sur les cours du brut a été accrue vendredi par un renforcement du dollar, notait Michael Hewson, analyste chez CMC

Markets. Le billet vert s'est nettement apprécié vendredi, grimpant même à son niveau le plus élevé depuis près de trois mois face à l'euro et depuis août 2009 face au yen, soutenu par un regain d'optimisme des investisseurs sur la vigueur de la reprise économique américaine alimenté par des chiffres de l'emploi aux États-Unis bien meilleurs qu'attendu.

Les cours du pétrole étaient en net repli vendredi en Asie, après une hausse marquée la veille à New York et dans l'attente des chiffres sur l'emploi aux États-Unis. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en avril abandonnait 25 cents, à 91,31 USD, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord à même échéance perdait 40 cents, à 110,75 USD.

Prix des carburants en France

SP98	SP95	E10	Gas +	Gas	E85	GPL
1.646 €	1.585 €	1.582 €	1.493 €	1.420 €	0.912 €	0.848 €

Prix des carburants en Guadeloupe

Sans plomb 98	Gasoil
1,56€	1.48 €

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT ET DROIT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET OBLIGATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans un arrêt rendu le 12 février 2013, la Chambre sociale de la Cour de cassation a énoncé qu'à défaut de formation de l'apprenti, le contrat d'apprentissage doit être requalifié en contrat de travail à durée indéterminée et que le salarié devra en outre être indemnisé du préjudice résultant de sa formation incomplète. (Cass. soc., 12 févr. 2013, n° 11-27.525). Selon l'article L. 6221-1 du Code du travail, l'entrée en apprentissage, forme d'éducation alternée, est marquée par la signature d'un contrat d'un type particulier à l'intérieur duquel l'employeur s'engage auprès d'un jeune travailleur à lui fournir une formation professionnelle complète, ainsi qu'un salaire. Saisie de la question de la requalification du contrat d'apprentissage pour cause d'absence de formation professionnelle

par un apprenti, la Cour de cassation, dans un arrêt en date du 12 février 2013 (Cass. soc., 12 févr. 2013, n° 11-27.525), énonce : que l'employeur a manqué gravement à son obligation de formation pratique, élément essentiel du contrat, et détourné de son but le contrat d'apprentissage. Dès lors la demande de requalification du contrat d'apprentissage en contrat de droit commun à durée indéterminée est justifiée. La Chambre sociale tirant les conséquences de cette requalification, rappelle sur le point de la rupture de la relation contractuelle que ce contrat était dès lors régi par les règles du licenciement. Ce qui donne le droit au paiement d'indemnités diverses pour rupture du contrat de travail. Cette dernière étant différente de celle qui compense le préjudice né de l'inexécution du contrat d'apprentissage du fait de l'employeur. A retenir : La Chambre haute nous donne dans cet arrêt un vade-mecum des bonnes pratiques que doit prendre l'employeur en matière de formation professionnelle de l'apprenti. Ainsi, il lui incombe de veiller à ce que l'apprenti soit en situation matérielle de suivre sa formation de façon sérieuse en : évitant de lui faire effectuer les mêmes tâches que les salariés à temps complet ; et veillant à l'ajouter à une équipe et non à l'intégrer.

LA COUR DE JUSTICE DES CARAÏBES

L'accord portant création de la Cour de justice des Caraïbes a été signé le 14 Février 2001 par les chefs de gouvernement des pays de la CARICOM. En signant l'accord, les chefs de gouvernement ont accepté la juridiction de la cour. L'accord portant création de la CCJ a été signé par les premiers ministres ou présidents des 12 États membres de la CARICOM. Ils sont les suivants: Antigua & Barbuda; La Barbade; Belize; Dominique; Grenade; Guyana; Jamaïque; Saint-Kitts-et-Nevis; Sainte-Lucie; Saint-Vincent-et-les Grenadines; Suriname et Trinité-et-Tobago. Parce que leurs dirigeants ont signé l'accord, ces pays sont considérés comme des parties contractantes à l'accord portant création de la CCJ. La Cour de justice des Caraïbes a commencé ses opérations le samedi 16 Avril 2005. La Cour de justice des Caraïbes est un tribunal «itinérant» ou en voyage, ce qui signifie qu'il peut se déplacer et opérer dans toutes les parties contractantes. Cependant, son siège social se trouve à Port of Spain, Trinité-et-Tobago. Ce pays est considéré comme le «siège» de la Cour. La CCJ a deux compétences : une compétence qui porte sur le contrôle de la liberté de circuler des citoyens des pays membres entre les pays membres de la CARICOM et la liberté de circulation des capitaux ; une compétence pour entendre les appels des tribunaux des pays membres qui décident de l'utiliser pour cette raison. Dans sa juridiction d'appel, la Cour de justice des Caraïbes entend les appels des tribunaux en matière civile et en matière pénale. Ces appels ne se feront plus en Angleterre devant le Comité judiciaire de Sa Majesté ou Conseil privé. Les décisions de la cour de justice sont définitives. La Cour

de justice des Caraïbes est une juridiction finale. Il n'y a pas recours formés contre les décisions de la CCJ à toute autre juridiction dans le monde. Barbade, le Guyana et Belize ont fait de la CCJ leur Cour d'appel. D'autres pays peuvent faire la même chose en changeant leurs lois pour remplacer le Conseil privé par la CCJ.

PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

LE 25 MARS

**Journée internationale
de commémoration des victimes de
l'esclavage et de la traite
transatlantique des esclaves**



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %. Loyer commerciaux

Au 2e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux augmente de 0,6% à 107,65 points et de 3,1% sur un an.

Coût de la construction

Au 2e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction baisse de 3% sur un trimestre, à 1 666 points, et augmente de 4,6% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 574

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

SEPTEMBRE 2012 : 1,5 % SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 65 470

OFFRE D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 690

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
<http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ; Agence de presse :

Média info

Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE